



Centre de Ressources
pour la réhabilitation
du patrimoine Architectural

INTÉGRER LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE DANS LES MARCHÉS PUBLICS DE LA CONSERVATION ET DE LA RESTAURATION DU PATRIMOINE

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

De nouvelles obligations environnementales en matière de passation de marchés publics obligent le secteur du patrimoine à intégrer des considérations environnementales et sociales dans ses marchés.

En vertu de ces nouvelles obligations, chaque étape des travaux devra être planifiée et exécutée de manière à minimiser l'impact environnemental.

Ces critères peuvent se présenter sous forme de spécifications techniques ou de conditions d'exécution qui prennent en compte les caractéristiques environnementales et sociales de l'objet du marché.

Ce programme de formation permettra aux artisans, entreprises, conservateurs, restaurateurs et donneurs d'ordre de répondre aux nouvelles exigences environnementales des marchés publics du patrimoine. Il les préparera à adopter des pratiques durables, en valorisant leur savoir-faire traditionnel dans un cadre écologique respectueux du bâti patrimonial.

OBJECTIFS EN TERMES DE COMPÉTENCES À ACQUÉRIR

- Comprendre les enjeux environnementaux spécifiques au patrimoine.
- Adapter les pratiques de la conservation-restauration aux nouvelles exigences en matière de développement durable.
- Optimiser la gestion des ressources et réduire l'empreinte écologique des chantiers de restauration.
- Apprendre à répondre aux marchés publics de la conservation en intégrant des critères écologiques.
- Valoriser et faire connaître ses pratiques éco-responsables dans ses réponses aux appels d'offres.

Programme détaillé et séquencé

Module 1 - Jour 1 (7 h)

Contexte et enjeux de la transition écologique dans la conservation et restauration du patrimoine

Objectif pédagogique : maîtriser les atouts et les défis spécifiques liés au patrimoine, comprendre les enjeux environnementaux et la réglementation.

- Contexte de la transition écologique : enjeux climatiques et environnementaux (tableau général des atteintes à l'environnement : climat, biodiversité, raréfaction des ressources, déchets, pollution).
- Législation du code de l'environnement sur les espèces protégées et les habitats.
- Spécificités et impact des monuments et de leur restauration dans le cadre de la transition écologique.

Cadre réglementaire des marchés publics écologiques dans la restauration du patrimoine

Objectif pédagogique : la commande publique et les nouvelles exigences environnementales.

- Réglementation nationale sur les marchés publics (Code de la commande publique) avec un focus sur les clauses environnementales.
- Les textes relatifs à la protection du patrimoine et leur compatibilité avec les exigences écologiques (loi sur le patrimoine, Charte de Venise).
- Labels et certifications environnementales pertinents (HQE, ISO 14001) pour les chantiers de conservation.
- Analyse des critères écologiques des appels d'offres.
- Présentation des nouvelles obligations environnementales dans les marchés publics de restauration.

Gestion environnementale des chantiers de restauration

Objectif pédagogique : apprendre à planifier et gérer un chantier en minimisant son impact écologique.

- Stratégies pour réduire l'empreinte carbone des chantiers (transport, énergie, matériaux).
- Planification d'un chantier écoresponsable : réduction des déchets, gestion des ressources, utilisation d'énergies renouvelables.
- Réduction et gestion des nuisances écologiques : bruit, pollution de l'air, gestion des eaux pluviales.
- Exemples de bonnes pratiques de gestion environnementale sur des chantiers de conservation.

Module 1 - Jour 2 (7 h)

Matériaux et techniques écoresponsables dans la restauration et la conservation du patrimoine

Objectif pédagogique : choisir des matériaux durables et mettre en œuvre des techniques qui respectent à la fois le patrimoine et l'environnement.

- Les matériaux traditionnels et leur compatibilité avec une approche écologique (chaux, bois local, pierre naturelle, pigments naturels).
- Innovations dans les matériaux écologiques pour la conservation (matériaux recyclés, isolants naturels, peintures biosourcées).
- Gestion responsable des ressources : écoconception et analyse du cycle de vie des matériaux.
- Les matériaux modernes : pare-vapeur, plastiques, polluants.

- Utilisation des techniques artisanales à faible impact environnemental (maçonnerie à la chaux, réemploi des matériaux, techniques non invasives).

Module 2 - Jour 1 (7 h)

Biodiversité et patrimoine bâti : intégrer la conservation du vivant dans les projets de restauration

Objectif pédagogique : intégrer les enjeux de la biodiversité dans les projets de conservation et de restauration des monuments.

- Les impacts des travaux de restauration sur la biodiversité locale : diagnostic préalable, identification des espèces protégées.
- Solutions écologiques pour favoriser la biodiversité autour des monuments (nichoirs, toitures végétalisées, protection des habitats naturels).
- Étude de projets combinant restauration et valorisation de la biodiversité.
- Conformité aux réglementations locales et nationales de protection de la biodiversité (loi sur la protection des espèces).

Module 2 - Jour 2 (7 h)

Valoriser son offre avec une approche écologique dans les marchés publics

Objectif pédagogique : savoir valoriser les engagements écologiques de son entreprise pour renforcer ses chances de remporter un marché.

- Comment valoriser son expertise écologique lors de la réponse à un marché public.
- Stratégies de communication : expliquer la démarche écologique dans les mémoires techniques, démontrer l'impact environnemental réduit.
- Optimisation des points environnementaux lors de l'évaluation des offres.
- Outils pour justifier ses choix écologiques : fiches techniques des matériaux, certifications environnementales, calculs d'impact carbone.

Retours d'expérience et études de cas pratiques

Objectif pédagogique : tirer parti des retours d'expériences pour améliorer ses propres pratiques et compétences.

- Analyse de projets exemplaires de restauration durable en France et à l'étranger.
- Présentation de chantiers régionaux intégrant des critères écologiques (interventions d'artisans et d'architectes).
- Retours d'expérience d'artisans ayant répondu à des marchés publics avec des clauses environnementales.
- Ateliers collaboratifs : partage des bonnes pratiques et solutions aux défis rencontrés.

Évaluation finale

Objectif pédagogique : évaluer les acquis des participants et les préparer à répondre aux appels d'offres avec critères écologiques.

- Synthèse des modules précédents et évaluation des compétences.
- Évaluation finale sous forme de QCM ou présentation d'un projet simulant une réponse à un marché public écologique.

Synthèse et conclusion de la formation.

MOYENS PÉDAGOGIQUES, TECHNIQUES ET D'ENCADREMENT

- Alternance entre théorie et pratique.
- Études de cas concrets et retours d'expérience.
- Ateliers collaboratifs.

PUBLIC

Artisans spécialisés dans la restauration des monuments historiques (maçons, tailleurs de pierre, charpentiers, couvreurs, etc.), architectes du patrimoine et maîtres d'œuvre, entreprises du bâtiment travaillant sur des projets patrimoniaux, toute personne impliquée dans les appels d'offres publics avec des clauses environnementales.

PRÉREQUIS

Avoir une activité professionnelle en lien avec le patrimoine bâti ou démontrer d'une pratique professionnelle sur le sujet.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- QCM ou présentation d'un projet simulant une réponse à un marché public écologique, en fin de formation.
- Critère de validation des acquis : au moins 3/4 de réponses justes au QCM, ou correction orale commune de la présentation du projet.

INTERVENANT SPÉCIALISÉ DANS LE DOMAINE

Experts intervenants.

MODALITÉ DE SANCTION DE LA FORMATION

Une attestation de formation sera délivrée à l'issue de la formation.

MODALITÉS DE SUIVI DE L'EXÉCUTION DU PROGRAMME ET D'APPRÉCIATION DES RÉSULTATS

Fiche d'appréciation (questionnaire de satisfaction) remise aux participants en fin de formation.

HORAIRES

9h00 à 12h30 et 13h30 à 17h00.

DURÉE

28 heures, réparties en 2 sessions de 2 journées (4 jours de formation en centre).

LIEU

École d'Avignon
Maison du Roi René
6 rue Grivolas
84000 AVIGNON

RECRUTEMENT

7 à 15 participants.

RÉFÉRENT HANDICAP

Vous êtes en situation de handicap et souhaitez des renseignements ou conseils sur votre projet de formation, contacter notre référent :
Christine VIGNON : 04.90.85.59.82 - contact@ecole-avignon.com

COÛT PÉDAGOGIQUE

1 000 € (non assujetti T.V.A) pour 4 jours de formation en centre.

COÛT HORAIRE

35,71 €/heure de formation (non assujetti T.V.A)

DÉLAI ESTIMÉ ENTRE LA DEMANDE ET LE DÉBUT DE LA FORMATION

3 semaines.

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Inscription en renvoyant le bulletin d'inscription complété par courriel à stages@ecole-avignon.com ou par courrier à : École d'Avignon, 6 rue Grivolas, 84000 Avignon.

CONTACT

École d'Avignon - 04.90.85.59.82 - contact@ecole-avignon.com

INDICATEURS DE RÉSULTATS

Pas de session en 2025 : indicateur en cours de constitution. Il sera calculé comme la moyenne annuelle des fiches d'appréciation de fin de formation.